

## LA FAMILLE DE LANNION ET LA VENUS DE QUINIPILY

PAR JEAN-YVES LE MOING

La famille dite des seigneurs de Lannion a connu un épisode que l'on pourrait presque qualifier de burlesque, avant de disparaître par défaut de descendants mâles au XVIII<sup>e</sup> siècle : c'est l'histoire de la statue dite Vénus de Quinipily, qui s'est déroulée non pas à Lannion, mais à Quinipily, seigneurie située au Pays de Vannes, près de Baud. Le changement de résidence de la famille intervint en 1620, année où Pierre de Lannion, sieur du Cruguil, épouse Renée d'Arradon, héritière du château de Quinipily. Ce château était arrivé dans la famille de Languéouez en 1420 par le mariage de Beatrix Hilary avec Maurice de Languéouez, originaire du Léon, et était passé à la famille d'Arradon par le mariage de Catherine de Languéouez avec Olivier d'Arradon en 1550<sup>1</sup>.

Déjà, au XV<sup>e</sup> siècle, Jean de Lannion avait épousé Arme de Languéouez<sup>2</sup>, et les deux familles n'étaient donc pas inconnues l'une de l'autre. L'importance de la famille de Lannion avait fortement décliné<sup>3</sup>, et elle était incapable d'assurer une charge de gouverneur ou de capitaine de Lannion (cette dernière semble occupée par la famille de Kergomar à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, au moment de la guerre de la Ligue). La nouvelle alliance avec la famille d'Arradon fit remonter le niveau social, et la charge de gouverneur de Vannes détenue auparavant par la famille d'Arradon fit des Lannion des personnages importants, capables de s'opposer aux prétentions du duc de Rohan, comme on le verra plus loin.

Le fils de Pierre de Lannion et de Renée d'Arradon, Claude de Lannion, deviendra lui aussi gouverneur de Vannes, comme le sera après lui son fils Pierre. Tous deux ont pour résidence principale le château de Quinipily, dont la splendeur témoignait de l'importance de la famille de Languéouez, qui l'avait fait construire. C'est avec Claude de Lannion que va commencer l'histoire de la Vénus de Quinipily.

La statue dite Vénus de Quinipily a, tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, déchaîné les passions et les discussions enflammées parmi les érudits. Son histoire reste encore imprécise, mais les recoupements entre les différents récits permettent d'avancer dans une recherche objective de la vérité.

Lorsqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, des moines de l'abbaye de Saint-Gildas-de-Rhuys sont envoyés au prieuré de Saint-Gildas à Bieuzy au bord du Blavet faire une mission évangélisatrice auprès de la population des environs, ils découvrent avec réprobation le culte rendu à cette idole, alors située dans l'enceinte de l'ancien oppidum de Sulim sur la butte de Castennec. Cette statue, que les habitants de la région auraient nommé Groah Hoart en breton ou Groah er Hoart ("la femme de la Garde") était l'objet d'un culte de la fertilité, que devait encourager sa nudité, présumée totale.

Mais dans leur culte certains habitants n'hésitaient apparemment pas à la qualifier de "Notre-Dame de la Couarde", nom de la chapelle dont elle était toute proche. Un bassin en granite pouvant contenir plus de 3000 litres d'eau était installé devant la statue. Lors des manifestations du culte, les jeunes désireux de se marier étaient probablement aussi nus que la statue, ce qui fait qualifier ces comportements d'actes "indécents".

---

<sup>1</sup> Charles Floquet, *La Vénus de Quinipily*, 1998, p. 7

<sup>2</sup> Pol Potier de Courcy, *Nobiliaire et armorial de Bretagne*, 1862

<sup>3</sup> Pour en savoir plus sur la famille de Lannion, lire : André-Yves Bourguès, *Comtes de Lannion et princes de Lanmeur. Deux exemples d'un mytheme récurrent dans les généalogies nobiliaires bretonnes*, BSAF, tome CXXXI, 2002



Comme le dit le rapport du moine de Saint-Gildas en 1668, cette statue fait 7 pieds de haut ( 7 fois 32,48 cm, soit 2,27 mètres), et elle est en "pierre de grain", c'est à dire en granite. Avec une densité inférieure à 3, son poids pouvait être de l'ordre d'une tonne, ce qui la rendait difficilement transportable.

Plusieurs érudits, répétant les propos tenus par Maudet de Penhouët vers 1812, ont soutenu que la statue était la représentation d'une ISIS égyptienne. Les statues d'Isis sont en général parées d'une paire de cornes entourant le disque solaire, comme la vache Hathor. Il est sans doute trop facile de dire qu'en Gaule une statue d'Isis se représentait d'une autre façon. Si l'on examine quand même cette proposition, on est obligé d'admettre au préalable que la statue actuelle est un faux grossier.

Les mésaventures survenues à la statue ancienne, telles qu'on a pu les reconstituer, montrent à quel point elle fut détériorée : elle fut d'abord jetée au Blavet en 1661 à la demande des moines de Saint-Gildas, puis repêchée en 1664 par les habitants.

L'évêque de Vannes, Charles de Rosmadec, demanda alors à Claude de Lannion, gouverneur de Vannes, de la détruire : les ouvriers se contentèrent de lui entamer un sein et de lui supprimer un bras, et elle fut à nouveau précipitée dans le Blavet. A nouveau sortie de l'eau vers 1696 par Pierre de Lannion, le fils de Claude de Lannion, et transportée vers son château de Quinipily, on signale alors qu'elle fut détériorée lors du transport, son long séjour dans l'eau ayant probablement augmenté sa friabilité ; elle n'était sans doute plus récupérable, n'ayant plus qu'une forme humaine grossière. Ceci ne serait pas arrivé à une statue en marbre. Il faut donc supposer un granite assez friable comme matériau d'origine.

Force est d'admettre qu'on n'aurait pas fait venir d'Egypte une statue d'une tonne en granite peu compact. Donc cette statue d'origine a probablement été exécutée à Castennec. Mais rien ne s'oppose à ce que le sculpteur de l'époque romaine ait eu à sa disposition un modèle sous forme d'une statuette de petite taille, en marbre ou en calcaire.

Dans la statue actuelle, tout plaide pour qu'elle ait été sculptée sur commande de Pierre de Lannion : tout d'abord, pour lui donner une allure réellement féminine, il faudrait la retailler sévèrement ; donc imaginer qu'elle soit le résultat d'un travail de restauration par retaille semble absurde. De plus, elle ne fait qu'un, semble-t-il, avec le socle qui la maintient sur le piédestal (ce qui est un gage de stabilité) ; le style est grossier et les proportions naturelles mal respectées (épaules trop hautes, cou trop court, tête trop grosse...), les doigts ne sont pas jointifs, et elle ressemble beaucoup, par ses imperfections et par son style de réalisation, au travail des deux statues d'homme qui servaient de cariatides au château de Quinipily ; ces statues, qualifiées d'hercules gaulois par plusieurs auteurs, semblent, de façon surprenante, être une mauvaise copie de la statue de l'Ecce Homo de la chapelle de la Trinité à Castennec<sup>4</sup>, statue datée du XVI<sup>e</sup> siècle.

Qualifier d'égyptienne la statue de Quinipily est aussi faire insulte à la qualité de la statuaire égyptienne. Il y a un élément certain pour refuser une origine égyptienne : une statue de femme égyptienne, reine ou déesse, aurait eu obligatoirement les pieds joints, ce qui n'est pas le cas. Par contre, le fait que la statue soit adossée à un pilier, sur lequel elle semble assise, n'est pas un élément contradictoire : de nombreuses

<sup>4</sup> Chanoine J. Danigo, Eglises et chapelles du Pays de Baud, 1974, p.48-49

statues égyptiennes sont ainsi sculptées, pour assurer une meilleure stabilité, même si elles ne présentent pas de flexion des jambes comme à Quinipily.

Quels sont donc les caractères qui rapprochent la statue de la production égyptienne classique ? Tout d'abord, la position du bras gauche, appuyé sur le ventre, une position standardisée pour les statues de femmes égyptiennes (pas pour les déesses). Mais le second bras n'adopte pas la position académique, qui aurait dû être le long du corps. La destruction d'un bras par les ouvriers de Pierre de Lannion peut suggérer que son emplacement sur la statue d'origine n'était plus perceptible.

Et l'horizontalité des épaules n'est pas sans rappeler un caractère de la statuaire égyptienne. Pourtant la position des bras n'est pas non plus sans rappeler celle de l'Ecce Homo de la chapelle de la Trinité. statue dite aussi « Christ aux liens » à cause de la corde qui enserre ses mains : celles-ci sont l'une au-dessus de l'autre, ce qui fait que la corde entoure les mains et pas les poignets.

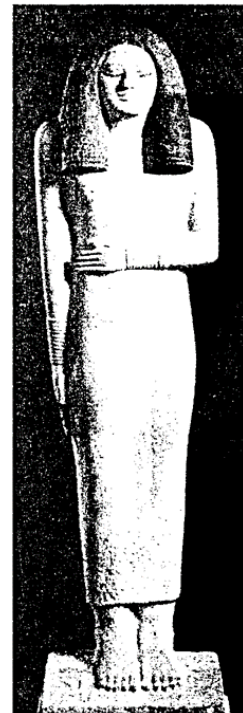
Cette position est quasi identique sur la statue de Quinipily. On peut se dire que peut-être le sculpteur n'avait pas d'autre modèle de statue dépouillée de vêtements à copier.

Ensuite, le bandeau sur le front surprend : il ne représente rien de commun avec les coiffures du XVII<sup>e</sup> siècle. Il n'a rien de commun non plus avec la statuaire égyptienne. Mais, si l'on examine la statue de reine égyptienne de la période ptolémaïque (vers 250 avant JC), on voit qu'elle porte une perruque, comme tous les personnages importants, et qu'un bandeau de serrage assure le maintien de cette perruque. L'état de dégradation de la statue d'origine a pu conduire à prendre la supposée perruque pour la chevelure, avec un bandeau circulaire autour de cette chevelure, et entraîner cette taille trop importante de la tête. Il est certain qu'au XVII<sup>e</sup> siècle, on ne connaît plus l'art égyptien, et il faudra attendre l'expédition de Napoléon (1798 —1799) pour qu'à nouveau on commence à découvrir cette civilisation et ses monuments. Pourtant, les commentaires à propos de la statue par les érudits du XIX<sup>e</sup> siècle montrent à quel point la civilisation égyptienne restait encore méconnue.

Reste l'étole, qui paraît répondre à un souci évident de masquer la nudité supposée de la statue d'origine, et de christianiser l'objet par cet attribut religieux, inattendu au cou d'une statue païenne... Les nattes de la perruque descendant sur la poitrine auraient pu suggérer cette réinterprétation « judicieuse » par un membre du clergé local (en l'occurrence, le frère cadet de Pierre de Lannion).

La même recherche de décence visuelle aurait conduit à imposer la quasi absence de seins à la nouvelle statue, alors que ceux de la statue d'origine existaient bien, au point que le clergé avait demandé leur mutilation voire leur suppression totale...

Si nous regardons les statues égyptiennes illustrant ce document, la plus ancienne (III<sup>e</sup> dynastie — 2600 avant JC) nous montre la femme Nesa, revêtue d'une robe de couleur blanche, tout à fait décente. Aux époques ultérieures, il était de coutume de représenter les femmes de haut rang et les déesses avec des robes transparentes, qui permettaient de mettre plus en évidence les formes féminines, sans qu'un caractère indécent puisse réellement leur être associé (comme le montre la statue du pharaon Mykerinos et de sa femme Khamerernebtj, 2500 avant JC).



La dame Nesa (III<sup>e</sup> dynastie)



Mykerinos et Khamernerneby  
sa femme (2500 av JC)



Reine inconnue du III<sup>e</sup> siècle av JC

Lorsque la civilisation grecque vient influencer l'art égyptien au point de créer un nouveau style, les statues sont encore plus dépouillées. De cette époque datent des statues d'Isis Aphrodite callipyges totalement nues (toujours avec les pieds joints) probablement plus impudiques que ne l'était la statue de Castennec. Si l'on admet que la statue de reine égyptienne du III<sup>e</sup> siècle avant JC est le plus proche modèle possible, il faut bien lui reconnaître des formes féminines très marquées, dont se départit totalement la statue de Quinipily actuelle ; celle-ci n'a vraiment rien qui soit susceptible d'entraîner un culte de caractère lubrique : c'était bien le but recherché par le clergé du XVII<sup>e</sup> siècle.

Si la sculpture la plus susceptible d'être ressemblante à la statue d'origine est celle de la reine inconnue du III<sup>e</sup> siècle avant JC (donc de l'époque grecque des Ptolémées), il faut aussi préciser que les pharaons et reines avaient de droit le statut divin, et pouvaient donc faire l'objet d'un culte très répandu, comme ce fut le cas pour la très célèbre Arsinoé II.

Il semble donc possible de proposer une origine égyptienne au modèle primitif de la statue de Castennec dite "Vénus de Quinipily" ; par rapport à une statue gréco-romaine, un modèle égyptien avait au moins l'avantage d'avoir les bras soudés au corps. Mais la statue actuelle ne serait qu'une copie grossière du XVII<sup>e</sup> siècle, inspirée, ainsi que les « hercules gaulois », par la statue du Christ aux liens de la chapelle de Castennec. La statue précédente, irrécupérable après les dégradations importantes qu'elle avait subie, aurait été probablement détruite. D'un poids avoisinant la tonne, elle aurait pu être la copie ancienne d'une statuette apportée, pourquoi pas d'Egypte ? par les militaires de l'empire en garnison sur l'oppidum de Sulim. Mais une statue réalisée à partir d'une statuette de Vénus, comme on a pu en trouver un certain nombre en France, serait tout à fait possible. Ces statuettes de Venus avaient une allure très féminine, et auraient pu justifier l'émoi des moines de Rhuys. Un culte du style de celui de la mère universelle, comme celui d'Isis ou de Cybèle, remplacé ultérieurement par celui de la Vierge, n'aurait rien eu de surprenant.

### **La Vénus de Quinipily, mythification ou mystification ?**

Après cet essai d'analyse objective de la statue tant controversée, on pourrait considérer le débat comme clos. Pourtant, les sceptiques peuvent encore se poser la question : « est-ce que toute cette histoire ne serait pas une invention pure et simple, une fable créée à dessein par des manipulateurs d'opinion ? » D'où l'intérêt de balayer la liste des textes traitant de la statue, leurs apports respectifs et le contexte sociologique associé, afin de faire un inventaire précis de ce qu'ont dit, ajouté ou inventé les auteurs.

Il est possible aujourd'hui d'examiner (sans prétendre à l'exhaustivité) les différents documents suivants, rédigés sur le sujet jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle :

- un compte-rendu par un moine de l'abbaye de Rhuys, chargé en 1661 d'évangéliser la population des environs du prieuré de Saint-Gildas à Bieuzy. Déposé à la Bibliothèque Nationale, le manuscrit de 1668<sup>5</sup> nous apprend que *«proche du tymbre il y avait sur une petite butte élevée une statue de pierre de grain [granite], qui représentait une femme debout, toute nue, haute de sept pieds, qui était certainement l'idole de la Déesse Vénus.[...] la populace l'appelait communément la Vieille de la Couart ... »* Déjà, on a presque tout ce qu'on sait aujourd'hui de cette statue...

- Un document issu des archives de Quinipily, recopié par Mr Blaise, notaire à Baud, et, semble-t-il, largement diffusé et recopié. Ainsi, Cayot-Délandre, en 1847, nous dit : *« Je copie presque textuellement une pièce qui faisait partie d'un inventaire général des titres des seigneurs de Camors et de Quinipily, déposé chez M Blaise, notaire à Baud. »* Et les continuateurs de Jean Ogée en 1843 retranscrivent ce texte *« que nous communique M Gault, et qui est extrait des archives de Quinipily »*. Ce document raconte ce qui s'est passé : une mission en 1661 par des moines de Saint-Gildas de Rhuys, les abus constatés dans les pratiques rituelles des habitants, et la demande des moines à Claude de Lannion, seigneur de Quinipily et gouverneur de Vannes, de la faire précipiter dans la rivière ; la récupération de la statue par les paysans en 1664 ; Charles de Rosmadec, évêque de Vannes, en est informé par les recteurs des paroisses voisines, et il demande à Claude de Lannion la destruction de la statue, qui n'est que dégradée par les maçons et à nouveau précipitée dans la rivière ; puis sa récupération par Pierre de Lannion en 1696, à la mort de son père : *« il l'a fait depuis retailler et ôter ce qu'elle avait d'indécent dans sa forme »* ; enfin le procès avec le duc de Rohan pour la possession de la statue et du bassin se termine le 21 janvier 1701 à l'avantage de Pierre de Lannion, qui fait installer statue et bassin auprès de son château de Quinipily. Le message transmis par Pierre de Lannion est clair : **il a fait retailler la statue**. Nous avons vu plus haut qu'il n'en est rien. Et il faut ajouter qu'on n'en saura désormais pas plus sur la statue, sinon des descriptions et des interprétations diverses par les nombreux visiteurs qui se succèdent :

- Dom Lobineau, dans son ouvrage *« Les Vies des Saints de Bretagne »*, publié en 1725, déclare page 103, dans une note à la vie de saint Samson :

*« Le lecteur trouvera bon que nous l'avertissions en passant, de ne point se révolter contre un récit qui lui fait voir des idoles encore conservées et honorées parmi les Chrétiens, dans le VI<sup>e</sup> siècle de l'Eglise ; vu que dans notre Bretagne & du tems de nos Peres, on en a vu subsister jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle avec une espèce de culte ; témoin la state de Venus ou de quelle qu'autre fausse Divinité, qu'on voit auprès d'Auray dans les jardins de Quinipili, appelée *Groueg-houarn*, c'est à dire *femme de fer*, à cause de la couleur de la pierre dont est faite cette figure, à qui les paysans ont rendu jusqu'au dernier siècle un culte scandaleux »*.

Ce texte nous montre que les connaissances de Dom Lobineau en breton sont rudimentaires, puisqu'il confond « houarn », *fer*, avec la mutation féminine de « gouarn », *garde*. Dom Lobineau était né à Rennes, et avait donc dû acquérir une connaissance minimale de la langue bretonne. Après lui, le thème de la « femme de fer » va être souvent répété.

- Le président de Robien, en 1727<sup>6</sup>, décrit la statue *« aujourd'hui défigurée »*.

- Jean Ogée, dans son Dictionnaire de Bretagne en 1779, dit sur Baud : *« On y remarque le château de Quinipili [...] C'est dans la cour de ce château qu'on voit la statue de pierre trouvée parmi les ruines d'un ancien temple à Bieuzy. »* La nouveauté est donc l'apparition d'un temple en ruine... Il continue à Bieuzy : *« Dans cette paroisse, sur la rivière de Blavet, on voit des vestiges d'un ancien temple consacré à Vénus. C'est parmi les ruines de ce temple qu'on trouva la statue gigantesque qu'on voit aujourd'hui dans la cour du château de Quinipily. [...] Sur sa tête sont écrits ces deux mots bretons : Groa hoarne, qui signifient bonne femme. »* Tout ceci paraît inventé, et les connaissances en breton de Jean Ogée ne sont malheureusement pas fiables... mais le nom de Vénus est conforté.

- M. Gilbert, de l'Académie Celtique, voit la statue en 1805, ainsi que les deux autres statues cariatides, et publie un compte rendu au tome 2 des *Mémoires de l'Académie Celtique* ; il lance un

<sup>5</sup> Charles Floquet, *La Vénus de Quinipily*, Keltia Graphic, 1998, p.14

<sup>6</sup> Charles Floquet, *op. cit.* p.32

appel pour « une belle et intéressante dissertation à faire sur ces monuments ». Il reçoit un rapport d'Alexandre Lenoir, qui le premier attache aux cariatides l'appellation d' « Hercule gaulois

- Mr Maudet de Penhouët, qui voit les statues en 1801 et 1810, publie ses « Antiquités Egyptiennes dans le département du Morbihan » en 1812 ; il reconnaît dans la statue au-dessus du bassin « *Isis pleurant sur le tombeau d'Osiris* ». C'est de toute évidence le résultat de l'engouement de l'époque pour la civilisation égyptienne, qui se répand en France après l'expédition de Napoléon Bonaparte en Egypte (1798-1799), ne fait que croître après le sacre de l'empereur le 2 décembre 1804 et va participer au lancement du style « empire ». Tout ceci conduit à une véritable égyptomanie : il faut parler d'Egypte pour attirer l'attention !

- L'abbé Mahé, dans son « *Essai sur les antiquités du département du Morbihan* », Vannes, 1825, prétend que la statue de Quinipily est l'ouvrage des Vénètes, et l'appelle « Groueg Houarn (femme de fer) », en reprenant l'erreur de Dom Lobineau.

- Le Chevalier de Fréminville, dans « *Antiquités du Morbihan* » (p. 139 — 148) rédigé en 1814 et publié en 1827, cite M. de Penhouët, qu'il approuve dans son choix d'une origine égyptienne.

- Prosper Mérimée, dans son rôle d'inspecteur général des monuments historiques, parle de Quinipily dans ses « *Notes d'un voyage dans l'Ouest de la France* », 1835 (p. 105-111) ; il ne trouve pas les restes du « temple » dont parle Ogée. Il cite M. de Penhouët et M. de Fréminville. Il affirme que le granite de la statue de Quinipily et celui des cariatides est le même, que l'exécution de la sculpture est identique pour les trois statues. Pour lui, l'explication est que « *le gentilhomme breton a dit à son maçon : fais-moi une Vénus antique* »

- M. Bizeul publie (dans *le Lycée Armoricaïn* vers 1840) des commentaires sur la statue, mettant en doute l'affirmation que l'original a été retaillé, et la qualifiant de « *grotesque morceau de sculpture, exécuté en son entier par un maçon de village à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.* »

- Les continuateurs d'Ogée (1843) citent l'abbé Mahé, M. de Penhouët, un extrait des archives de Quinipily (leur erreur datant de 1671 la mission évangélique a été recopiée de nombreuses fois), un second texte de M. de Penhouët, dont ils semblent soutenir l'opinion. D'un informateur de Bieuzy, ils déclarent que « *les premiers chrétiens avaient établi près de la Vénus une chapelle Notre-Dame de la Garde.* » Il s'agit du prieuré établi par le fondateur de la famille de Rohan sur la butte de Castennec, prieuré rattaché à l'abbaye de Saint-Gildas de Rhuys. L'abbé Danigo<sup>7</sup> pense que la chapelle actuelle de la Trinité recouvre peut-être les restes de cette chapelle romane dédié à Notre-Dame de la Garde, près de laquelle était installée la statue. D'où cette facilité avec laquelle on a pu dire que les paysans appelaient la statue du nom de « Notre-Dame de la Garde ».

- Cayot-Délandre, dans « *Le Morbihan, son histoire et ses monuments* », 1847, disserte abondamment sur le sujet. Il cite Gilbert (Mémoires de l'Académie Celtique), A. Lenoir, un continuateur d'Ogée nommé M. Moët de la Fortemaison, l'abbé Mahé, M. de Penhouët, M. de Fréminville, M. Mérimée, M. Bizeul (p. 376-384, 389-403). Il abonde dans le sens du choix de l'origine égyptienne, et dit de M. de Penhouët : « *M de Penhouët fut le premier qui fit un examen sérieux de ce monument ; il y reconnut Isis pleurant sur le tombeau d'Osiris, et publia les preuves sur lesquelles il appuyait son opinion. Ce travail de M de Penhouët est fort remarquable et annonce une grande connaissance de la théorie de l'art chez les anciens ; il est le résultat de nombreuses recherches qui toutes tendent à prouver que la statue de Quinipily ne peut représenter autre chose qu'une Isis, et qu'elle dut être l'ouvrage de soldats maures au service de l'empire. Il combat le raisonnement des adversaires de son système, dont les uns voulaient voir dans cette statue Vénus pleurant sur le tombeau d'Adonis, et les autres la déesse Diane protectrice des accouchements ; il rappelle surtout que le culte d'Isis était très-répandu parmi les Gaulois, qui lui avaient consacré plusieurs temples, et qu'à Rennes même il s'en trouvait un.* »

- Gustave Flaubert, dans « *Voyage en Bretagne par les champs et par les grèves* », 1847 (p. 175, p. 180-184), cite M. de Penhouët, qu'il accuse plaisamment d'avoir « la rage permanente de l'Egypte », et demande s'il n'y a pas « *une irrévérence trop grossière à supposer les Romains, eux qui aimaient tant les belles femmes, capables jamais d'en avoir fait une si laide ?* »

- Louis Rosenzweig, dans « *Le Morbihan, répertoire archéologique du département* », 1863, (p. 66-68), renvoie à Cayot-Délandre. Il cite deux milliaires romains à la Couarde.

<sup>7</sup> Chanoine J. Danigo, Eglises et chapelles du Pays de Baud, 1974

- Pol Potier de Courcy, dans son ouvrage : « *De Nantes, à Brest, à Saint-Nazaire, à Rennes et à Napoléonville, itinéraire descriptif et historique* », Paris, Hachette, collection des Guides-Joanne, 1865. On trouvera son texte, pertinent et teinté d'un humour savoureux, en annexe à cet article.

Plus près de nous, Charles Floquet, dans son livre « *La Vénus de Quinipily* », 1998, publie des extraits de plusieurs textes : un extrait du texte du moine de Saint-Gildas, le texte des archives de Quinipily copié par Bizeul vers 1840, un extrait d'Ogée (la page Bieuzy), un extrait de M. de Penhouët, un extrait de P. Mérimée, un extrait de M. Bizeul, et le texte de Gustave Flaubert.

De l'examen de cette liste d'auteurs, il ressort déjà deux évidences :

- le texte du moine de Rhuys est le premier à parler de Vénus, nom qui est resté depuis à la statue.

- Maudet de Penhouët est à l'origine d'éléments essentiels de la controverse du XIX<sup>e</sup> siècle, en particulier l'origine égyptienne de la statue. Ses soi-disant démonstrations ressemblent trop à un doux délire, conduisant jusqu'à voir dans Bieuzy un prototype Bée-Isis, « la tombe d'Isis » !

Ensuite, aucun argument sérieux ne permet d'affirmer que la statue de Castennec a été retaillée : trop d'éléments montrent qu'elle était arrivée à Quinipily dans un état lamentable. On ne saura sans doute jamais ce qu'elle est devenue. Tout semble confirmer une mystification menée de main de maître par Pierre de Lannion, pour simple satisfaction personnelle. La diffusion de son compte rendu par l'intermédiaire de son notaire a fait la suite de l'histoire. Une enquête menée auprès des paysans du voisinage aurait certainement confirmé à l'époque que la statue ancienne avait disparu, mais leurs déclarations n'avaient probablement aucune importance face à celles du comte de Lannion et des érudits de l'époque...

Le mot de la fin à propos de l'inscription énigmatique I.I.T. sur le bandeau frontal de la statue, qui a donné lieu à tant de pages d'interprétations : Pierre Thomas-Lacroix, ancien conservateur en chef des Archives du Morbihan a eu l'occasion de déclarer en 1964 que ces lettres peuvent être « inspirées par les monnaies romaines » ... Dernière facétie de Pierre de Lannion, qui serait sans doute très heureux de voir aujourd'hui, au vu du nombre de visiteurs du monde entier venant admirer la statue, qu'il avait réussi à produire une idole touristique !

### Notes de toponymie

- Le mot breton Gward, correspondant au français "Garde", est masculin en vannetais, alors qu'il est en général féminin ailleurs ; le vocable "Groah er Hoart" suppose donc le passage par un mot Kward masculin, que l'on retrouve bien (mais au féminin) dans le nom français "la Couarde" : cette appellation représente au moyen âge un fortin de défense, et est probablement à l'origine du nom porté par une commune de l'île de Ré (La Couarde-sur-Mer). Le mot français Garde est issu du germanique Ward, donnant très régulièrement Gward en breton. Son emploi montre que ce rôle défensif s'était poursuivi à Castennec depuis la chute de l'empire romain jusqu'à l'arrivée vers 1120 d'Alain de Porhoët, fondateur de la famille de Rohan.

- Surprenante aussi l'appellation « Groueg Houarn » de Dom Lobineau, avec le sens « la femme de fer » ; c'est une erreur : il suffit de se reporter au breton « gouarn », en vannetais « goarn », qui a le sens de « garde » (il s'agit ici de l'action de « garder »). Si aujourd'hui la mutation féminine de l'initiale de « gouarn » est notée « ouarn », ce n'est pas le cas en vannetais traditionnel où « goarn » devient « hoarn ». Il faut donc supposer que pour Dom Lobineau la mutation régulière de « gouarn » s'écrivait « c'houarn » ou « houarn », d'où cette confusion avec le nom du fer « houarn ».

Cayot-Délandre cite, également à Baud, une métairie nommée Coe-er-Houarn, dont il traduit le nom par « Bois de la Garde » ; à proximité se trouvait une motte féodale nommée « ar Hastel » (le château).

### Pour en savoir plus :

- Charles Floquet, *La Vénus de Quinipily*, Keltia Graphics éditions, 1998.
- Charles Floquet, *Châteaux et manoirs des Rohan*, Salmon, 1989.
- Cayot-Délandre, *Le Morbihan, son histoire et ses monuments*, Vannes, 1847.
- Prosper Mérimée, *Notes d'un voyage dans l'ouest de la France*, réédition Hachette, 1971.
- *L'art égyptien au temps des pyramides*, Réunion des Musées Nationaux, Paris, 1999.
- Chanoine J. Danigo, *Eglises et chapelles du Pays de Baud*, 1974

### Annexe 1 : inscription funéraire de la tombe de Claude de Lannion

Claude de Lannion fut enterré en 1895 dans l'église de Camors. Du tombeau détruit à la Révolution ne reste que la table en marbre qui le recouvrait, avec l'inscription suivante :

D. O. M.  
 En attendant la résurrection,  
 cigist le corps de très-haut et très-puissant seigneur  
 Claude,  
 sire et comte de Lannion, baron et pair de Bretagne,  
 gouverneur des villes et châteaux de Vannes et d'Auray,  
 capitaine-général du ban et arrière-ban, noblesse,  
 milice et coste de l'évesché de Vannes.  
 Il mourut le jour de saint Jean,  
 24 juin 1895

( D'après Cayot-Délandre, Le Morbihan, son histoire et ses monuments, 1847 )

### Annexe 2 : la Vénus de Quinipily vue par Pol Potier de Courcy en 1865

Baud (5470 hab.), chef-lieu de canton, est une petite ville bâtie au point d'intersection des routes de Ploërmel à Lorient et d'Auray à Napoléonville, au milieu d'un pays très pittoresque. La station se trouve sur les bords de l'Evel et de la route de Lorient, à 4 kilomètres à l'ouest.

« Les eaux de l'Ével et du Blavet coulant au fond des ravins; la forêt de Camors se massant au loin, et présentant un immense rideau de sombre verdure; des mamelons arides et rocheux s'élevant de toute part sur ce sol tourmenté et formant entre eux de profondes et fraîches vallées; tout cela, dit M. Cayot-Délandre, offre à chaque pas au voyageur les sites les plus variés et les plus curieux. » Cette description ne s'applique pas à l'intérieur de la ville même, parfaitement insignifiant. L'église paroissiale n'est pas ancienne ; la chapelle Notre-Dame de la Clarté est un édifice du XVI<sup>e</sup> siècle, avec abside à pans coupés dont les fenêtres sont surmontées de frontons aigus. Un clocher à flèche fait saillie sur la face sud de cette chapelle, où l'on se rend, le 2 juillet, en pèlerinage, ainsi qu'à la fontaine de la Clarté dont la vertu est de guérir les maux d'yeux.

La curiosité des touristes se porte spécialement sur le *château de Quinipily* ou plutôt sur la statue que renferme les ruines de cette résidence, située entre la station et Baud, au bord de l'Evel. Bien des systèmes ont été hasardés, bien des dissertations ont été écrites sur ce barbare échantillon de la statuaire antique, figure gauloise suivant certains érudits, romaine suivant les autres, égyptienne suivant aucuns. Tout ce que l'on peut affirmer, c'est qu'au village de la Garde, où elle s'élevait d'abord au sommet de la montagne de Castennec, que contourne le Blavet près du pont de Saint-Nicolas, cette statue portait le nom de *Groac'h er Gouard* (la sorcière de la Garde) et qu'elle y fut jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle l'objet d'un culte grossier que lui rendaient les paysans. On lui apportait des offrandes, les malades allaient la toucher pour se guérir, les femmes relevant de couches se baignaient dans une vaste cuve placée à ses pieds ; enfin les jeunes gens et les jeunes filles, qui désiraient se marier, se permettaient devant la *déesse* certains actes répréhensibles.

En 1661, des missionnaires qui prêchaient à Baud, prièrent Claude de Lannion, seigneur de Quinipily de mettre un terme à cette scandaleuse idolâtrie, en détruisant la statue qui fut précipitée dans le Blavet. Les paysans des environs murmurèrent d'abord, puis, voyant leurs récoltes gâtées par une série de pluies continuelles, ils attribuèrent ce fléau au courroux de la déesse, et, s'étant réunis pour la retirer de l'eau, ils la rétablirent à son ancienne place. Les recteurs du voisinage en donnèrent avis à l'évêque de Vannes qui invita de nouveau le comte de Lannion à mettre la statue en pièces, seul moyen d'arrêter le désordre. M. de Lannion envoya sur les lieux des maçons escortés de tous ses gens; mais, soit qu'ils partageassent la vénération des paysans, soit qu'ils craignissent leur opposition, ils se bornèrent à entamer un bras et un sein à la *Groac'h* (sorcière) et la renversèrent encore dans la rivière. Peu de temps après, M. de Lannion ayant fait une chute de cheval, le peuple vit dans cet accident une juste punition du ciel : toutefois la statue fut laissée dans le Blavet. Ce ne fut qu'en 1696 que Pierre de Lannion, gouverneur de Vannes, après son père, la fit transporter avec son auge à son château de Quinipily « comme étant, dit un acte extrait par M. Cayot-Délandre des titres de Quinipily, une pièce curieuse et antique et depuis il l'a fait retailer et oster ce qu'elle avoit d'indécent, dans sa forme. Quand on retira cette statue de la rivière, il s'y trouva beaucoup de paysans qui combloient M. le comte de Lannion de louanges, luy promettant beaucoup de prospérités pour un si grand bienfait qui alloit rendre les

peuples heureux par de bonnes années et par la guérison de leurs maux. Mais voyant depuis qu'il l'avait fait mettre dans un endroit où ils ne pouvoient point avoir d'accès, ils persuadèrent au procureur fiscal de Pontivy de faire un procès à M. de Lannion, pour la remettre en sa place. M. le duc de Rohan prétendit que cette statue avoit été prise dans l'enclave de sa seigneurie ; il en demanda le rétablissement. Il s'opposa à l'enlèvement du bassin, et ce ne fut qu'après jugement des requêtes du palais à Rennes que M. de Lannion fut paisible possesseur de la statue et du bassin. »

La restauration, exécutée en 1696 à la statue de Quinipily pour lui ôter ce qu'elle avait d'indécent, consiste sans doute dans l'espèce d'étole qui lui descend jusqu'aux cuisses. Rien ne trahit aujourd'hui dans cette figure de 2 mètres de hauteur, le culte lubrique dont elle a été l'objet et l'on ne peut être plus modeste sans vêtements que cette Vénus Hotentotte. Est-ce à la fantaisie de M. de Lannion, auteur des inscriptions en l'honneur de Vénus victorieuse et de Jules César, gravées sur le piédestal de la statue, qu'on doit aussi les trois lettres IIT (ou LIT pour ceux qui prétendent que le crochet de l'L a été cassé) inscrites sur la bandelette qui lui ceint le front ? L'interprétation de ces trois lettres a mis aux abois les archéologues et a donné lieu à des discussions très vives et sans résultat. Pour nous, nous n'avons vu nulle trace de ce fameux crochet de l'L, cause innocente de tant de querelles, et nous le regrettons, car, dans ce cas, nous eussions aussi proposé un sens au mot LIT non en l'empruntant à l'arabe et au Coran, mais à tous les Dictionnaires bretons qui le traduisent littéralement par *joie, réjouissance*. Cette variante serait au moins aussi plausible que celle qui a reconnu dans la Sorcière de la Garde, et dans sa cuve : *Isis pleurant sur le tombeau d'Osiris !*

Le culte, dont cette grossière idole a été l'objet, la position qu'elle occupe aujourd'hui au-dessus d'une fontaine, la belle cuve de granite qu'on admire à ses pieds, les eaux et la verdure qui l'entourent, tout dans ce lieu écarté porte à la rêverie, et le touriste, rentrant à Baud par un sentier ombreux tracé dans les bois, ne regrettera pas sa visite à Quinipily.

La famille de Languéouëz transmet au XVe siècle à la maison de Lannion la terre de Quinipily échue par alliance aux la Rochefoucault-Liancourt, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Deux cariatides, provenant d'une cheminée du château de Quinipily, aujourd'hui transportées au village du Botcoët sur la route de Baud à Locminé, ont été prises pour des hercules gaulois. Le tailloir que ces hercules portent sur la tête, le cartouche qu'ils tiennent sur la poitrine, cartouche où se lit la devise des seigneurs de Quinipily du nom de Languéouëz, ne peuvent laisser de doute sur l'origine moderne de ces statues.

(extrait de : De Nantes, à Brest, à Saint-Nazaire, à Rennes et à Napoléonville, itinéraire descriptif et historique, par Pol de Courcy, Paris, Hachette, collection des Guides-Joanne, 1865.)

**Nota :** la famille de Languéouëz n'a pas transmis Quinipily aux Lannion au X<sup>e</sup> siècle, mais en 1620, par le mariage de Renée d'Arradon, descendante de la famille Languéouëz, avec Pierre de Lannion.